

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DAIGNEAU



## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 1er octobre 2020

---

**Présences** : M. Shawn Dionne  
Mme Karine Benoit  
Mme Isabelle Duclos  
Mme Éloïse Dumontet  
M. Evan White  
Mme Valérie Readman  
Mme Vanessa Lefebvre  
Mme Sophie Deblois  
Mme Jacinthe Dodier  
Mme Chantal Chevalier  
Mme Emma Jannelle -Dumouchel  
Mme Julie Leblanc  
Mme Sylvie Pitre.

**Absences** : Chantale Pelletier

### 1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71

Ouverture de la réunion à 18h42. Lecture de l'article 71 par Mme Pitre.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

La direction demande d'ajouter le point 9 d) embellissement des cours d'école. M. White propose l'adoption de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté.

### 3. Questions du public (15 minutes)

Aucune question.

### 4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2020

Mme Chantal Chevalier propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2020. Le procès-verbal est adopté.

Résolution 20-21-285

## **5. Adoption des règles de régie interne pour l'année 2020-2021 (art.67)**

### **a) Date des réunions**

Madame Pitre propose les dates suivantes : 1er octobre, 3 décembre, 21 janvier, 22 avril, 20 mai et 10 juin

Madame Pitre présente nos règles de régie interne, elle passe rapidement sur les points importants en mettant l'accent sur les nouvelles mesures mises en place pour les rencontres virtuelles. Elle nous présente également le tableau des rencontres pour l'année. Mme Sophie Deblois propose d'adopter les règles de régie interne. C'est accepté à l'unanimité.

Résolution 20-21-286

## **6. Élection aux fonctions internes (art.56)**

### **a) Présidence :**

Mme Karine Benoit propose M. Dionne à la présidence. C'est accepté à l'unanimité.

### **b) Vice-présidence :**

Mme Chantal Chevalier propose Karine Benoit à la vice-présidence. C'est accepté à l'unanimité.

### **c) Nommer 2 personnes de la communauté (art. 42-5)**

Madame Chantale Pelletier sera membre de la communauté. Mme Sophie Deblois approuve.

### **d) Informer des mécanismes de dénonciation d'intérêts (art.70)**

Pour les parents, les documents seront remis par le biais des enfants et pour le personnel, ils seront remis dans les casiers. Les documents complétés devront être remis à la direction.

Résolution 20-21-287

## **7. La parole aux partenaires**

- **Présidence** : M. Dionne arrivera plus tard à la rencontre, Mme Benoit dit un mot de remerciement aux membres de l'équipe, elle dit que les enfants sont résilients et qu'ils arrivent avec le sourire.
- **Direction** : Mme Pitre nous explique que le fonctionnement de l'école va super bien. Avec les élèves qui jouent dans les zones respectives sur la cour, le matériel en commande et l'organisation du dîner. Tout est très bien installé et le taux d'absentéisme

pour les causes de Covid est beaucoup moins élevé que dans d'autres secteurs. Nous avons un taux d'absentéisme d'environ 6 % alors que d'autres milieux ont jusqu'à 30%.

- **Enseignants** : Mme Chantal Chevalier nous raconte qu'elle trouve les petits du préscolaire très mignons, ils écoutent bien les consignes et même les jours de pluie, ils attendent leurs enseignants pour ne pas mélanger les groupes. Au 3<sup>e</sup> cycle, Mme Sophie explique que ça se passe bien. La vie en classe n'a pas trop changé, on ne sent pas vraiment de différence avec l'année dernière.
- **Responsable du service de garde** : absente
- **Représentant au comité des parents** : La prochaine rencontre est le 5 octobre. Mme Readman prend la parole et félicite M. Benoit pour les suivis à distance quand les élèves sont absents. Elle souligne également l'amélioration aux débarcadères.
- **Membre de la communauté** : Absente.

## 8. Suivis au procès-verbal

- Assemblée générale de parents : Nous avons eu une douzaine de participants. La rencontre virtuelle s'est bien déroulée.
- Projet d'embellissement des cours d'école : Nous avons reçu nos tables et nos bancs de l'amitié. Le projet est terminé. Une lettre sera envoyée aux municipalités pour les remercier encore une fois, car il ne sera pas possible de faire un événement dans le contexte de la Covid. Les dépenses ne sont pas encore comptabilisées par le CSSDGS, je vous ferai un suivi à la prochaine rencontre. ( Voir photos)
- Projet cafétéria : Nous avons reçu nos tables et nous avons fait installer des luminaires pour un éclairage zen, c'est très beau. Il nous reste à compléter le décor et à ajouter des éléments pour réduire le bruit. Les enfants apprécient beaucoup le nouveau décor. ( Voir Photos)
- Bouteilles d'eau : En relisant les notes de la dernière rencontre, j'ai vu que nous devons commander des bouteilles d'eau pour les maternelles. Les enseignantes de leur côté me disent que ce n'est pas nécessaire puisque c'était un projet de l'année dernière. Je voulais donc valider avec vous si vous souhaitez tout de même investir les sous du fonds à destinations spéciales tout de même pour ce projet. J'ai écrit à la compagnie et nous devons commander 100 bouteilles minimum, le coût est de 627,76 \$. Il me reste 40 bouteilles, nous pourrions faire un tirage de 10 bouteilles par classe. M. White propose de faire une nouvelle soumission pour obtenir un meilleur prix. Nous allons attendre des nouvelles et reconsulter les membres par courriel si nous avons du nouveau.

## 9. Questions financières

### a) Approbation des activités éducatives (art.87)

Cette année dans le contexte actuel, il faut faire venir des activités à l'école en respectant les bulles classes. Nous avons approché les mots s'animent pour faire des animations en classe. Cette activité sera gratuite, car nous avons des sous du budget école inspirante. Nous sommes à regarder pour d'autres activités à faire à l'école.

Mme Jacinthe Dodier propose d'approuver les activités éducatives. Mme Dumontet seconde.

Résolution 20-21-288

**b) Fonds à destination spéciale**

Madame Pitre présente le solde de notre FDS qui est à 34 994,51 \$ (voir le détail des projets). Mme Pitre propose de régulariser les projets F003, F004, F0014 et F0024, car ce sont des projets avec du personnel qui ne sont plus à l'école. Elle propose de transférer les soldes, pour un total de 90,22\$ au projet F0019 (Activités-écoles).

Mme Jacinthe Dodier propose d'approuver les modifications pour régulariser le FDS.

Résolution 20-21-289

**c) Intérêts du fonds à destination spéciale**

Les intérêts du FDS sont de 5804,82\$. La direction demande au Conseil d'établissement ce qu'ils souhaitent faire avec les intérêts. Souhaitent-ils les transférer aux activités-écoles?

Après plusieurs échanges et sur proposition de Mme Leblanc, les membres acceptent de transférer les intérêts du FDS au projet F0019. M. Dionne propose également de prendre la somme de 1150\$ pour remettre 50\$ par classe afin d'acheter des friandises d'Halloween. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Résolution 20-21-290

**d) Projet d'embellissement des cours d'école.**

La direction explique qu'il reste une dépense de 9 600\$ à passer pour les tables. Il faut faire une résolution pour que tout le résiduel du projet embellissement des cours d'école passe dans le projet F0002, soit la somme de 9 600\$.

Mme Duclos propose d'approuver la dépense de 9 600\$ pour les tables à pique-nique dans le projet F0002. Le résiduel de 5089\$ pourrait servir à acheter des arbres pour compléter le projet. M. Dionne s'informerait et nous en discuterons à la prochaine rencontre.

Résolution 20-21-291

## **10. Questions éducatives**

### **a) Normes et modalités**

Madame Pitre informe les parents qu'elles sont déposées sur le site pour consultation, comme chaque année.

### **b) Aide aux devoirs**

Mme Pitre explique que nous avons reçu une somme de 13 209 \$ pour offrir du soutien aux élèves. Cette année nous devons l'organiser en tenant compte des bulles classes. Nous l'offrirons aux élèves ciblés par les enseignants, les élèves en grands besoins seront priorités. Nous devons organiser le tout en respectant les bulles classes. Ce projet se fera sur l'heure du midi et débutera le 19 octobre.

Mme Dumontet propose d'approuver le projet d'aide aux devoirs.

Résolution 20-21-292

### **c) Bilan annuel**

Mme Pitre présente le bilan annuel qui sera déposé sur le site de l'école suite au conseil d'établissement. Mme Sophie Deblois propose d'approuver le bilan annuel.

Résolution 20-21-293

## **11. Questions générales**

### **a) Service de garde**

Au moment de faire l'ordre du jour, nous n'avions toujours pas de technicienne au SDG. Depuis, Mme Fanny Lamoureux a été engagée. Elle a déjà été directrice d'installation au CPE les jeunes pousses de Napierville. Son entrée en fonction se fera le 13 octobre nous sommes très heureux de l'accueillir parmi nous.

## **12. Levée de l'assemblée**

M Dionne propose la levée de l'assemblée à 20h37.

---

SYLVIE PITRE  
DIRECTRICE, ÉCOLE DAIGNEAU

---

SHAWN DIONNE  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT